

## CIRCULAIRE N° 3 DU 15 JANVIER 2021

**Aux** Présidents des Ligues pour transmission aux CRR/CSO  
Présidents des Comités pour transmission aux CDR/CSO et clubs

**De** Jean-Marie BELLICINI – Michel HUERTAS

**Copie** Comité Directeur  
Anne BARROIS  
Souad ROCHDI  
Commission Nationale du Running – CNR

### OBJET : CHAMPIONNATS DE CROSS-COUNTRY

---

Chers Amis,

Le Premier ministre s'est exprimé le 14 janvier, pour porter à notre connaissance l'évolution des consignes sanitaires, notamment au niveau sportif.

A ce jour les seules compétitions autorisées sont celles réservées aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles.

En conséquence, les compétitions (départementaux cross) prévues en janvier ne pourront pas se tenir aux dates prévues.

Il appartient aux ligues de s'organiser afin de préparer leurs modes de qualifications pour leur demi-finale. La date des demi-finales initialement fixée par le Bureau fédéral au 21 février peut exceptionnellement être repoussée au 28 février.

Toutefois, il est précisé que le Comité directeur du 29 janvier prochain, décidera si, au regard de la situation sanitaire, la saison de cross-country 2021 pourra se tenir.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI  
Secrétaire Général



Michel HUERTAS  
Vice-président délégué  
en charge du Running